5 – LE P2P EN PROJET : CBA ARCHITECTURE

Ecriture architecturale – composition et volumes contemporains

Pour l'ensemble des bâtiments, nous avons puisé notre vocabulaire architectural dans un registre contemporain dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- une relative modestie dans les «effets» architecturaux,
- une grande rigueur dans l'épannelage général,
- le choix d'une réelle discrétion dans les effets au profit de l'économie générale du projet ainsi que du respect des contraintes d'un objectif BBC. BBC – effinergie

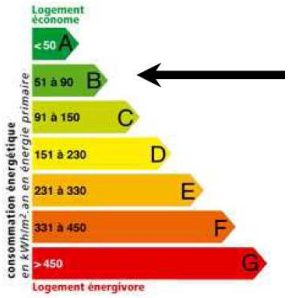

Ce choix d'écriture pondérée respectera une qualité de l'habitat et un confort d'usage qui sera expérimenté à la fois sur des maisons individuelles en bande et sur un bâtiment d'habitat intermédiaire.

Maisons individuelles en bande

Les espaces de vie de chaque module sont conçus sur un principe de rationalité, visant d'une part, à limiter les espaces servants ; d'autre part, à optimiser la gestion de l'ensemble des organes techniques et enfin à multiplier les qualités d'usage.

La conception repose sur la création d'une lame technique regroupant les pièces d'eau, les circulations verticales et horizontales : cette lame technique sera exprimée par un volume élancé et acéré, généralement peu percée.

Venant s'agglomérer à cette lame technique, les espaces de vie se développent de façon rationnelle et peuvent se moduler en fonction du type voulu (ajout d'une chambre = T5)

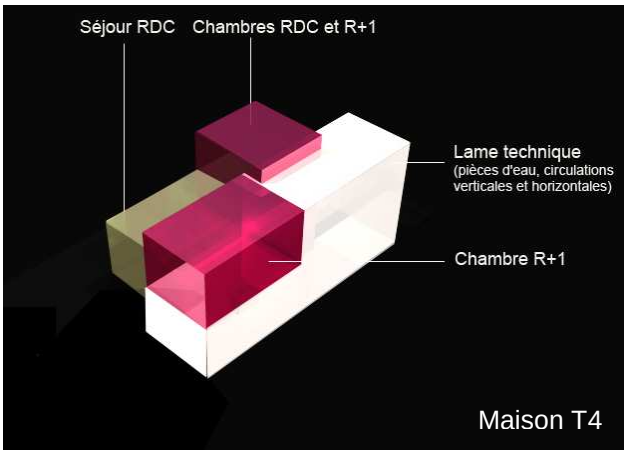

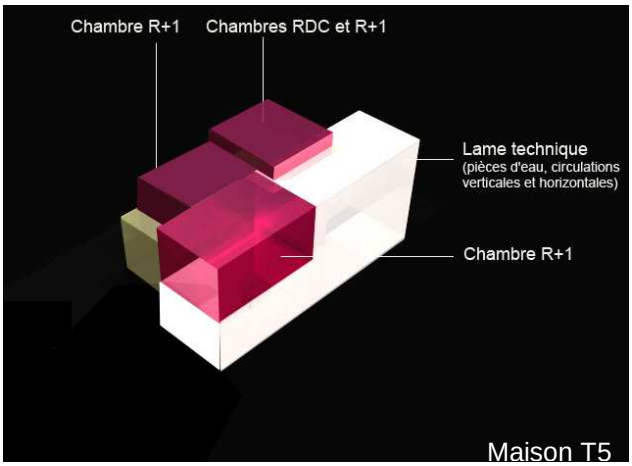

La dichotomie des surfaces des rez-de-chaussée et des étages nous permet de libérer des terrasses accessibles depuis les chambres situées à l'étage ; nous avons par ailleurs, prévu des terrasses dans le prolongement des rez-de-chaussée.

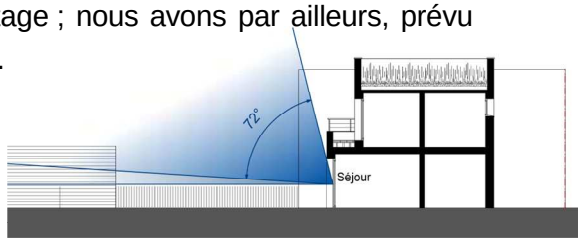

Les baies sont de dimensions généreuses et implantées de manières à optimiser l'ensoleillement de chaque pièce tout en offrant des vues de qualité.

Chaque logement individuel bénéficiera d'un jardin et d'un garage fermé avec un espace pour le rangement des vélos.

La disposition des pièces est conçue selon l'orientation du soleil. Les séjours seront orientés au Sud, et les espaces ayant des températures de consignes plus basses sont orientées Nord/Est.

Les pièces d'eau sont éclairées naturellement.

Les logements sont accessibles à tout type d'handicap ; une chambre accessible est implantée dans tous les rez-de-chaussée.

Le plan offre une réelle souplesse d'utilisation : la cuisine est proposée ouverte mais peut facilement être cloisonnée. La chambre au rez-de-chaussée est polyvalente : elle peut servir de bureau ou de salon, grâce à la prévision d'une ouverture vers le séjour.

Les modules de maisons offrent une véritable évolutivité dans l'usage.

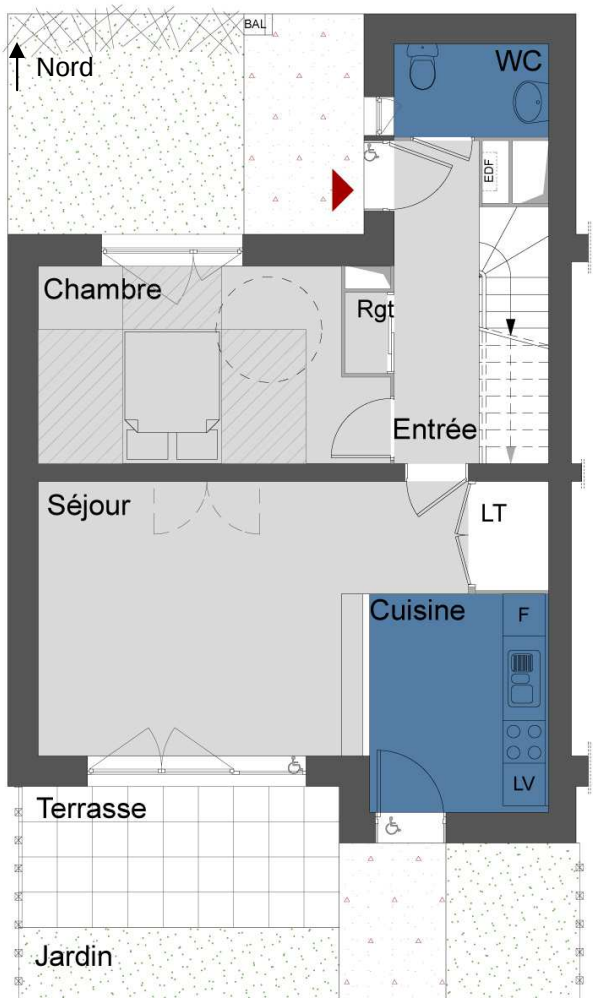

Bâtiment d'habitat intermédiaire

Pour ces logements, nous avons retenu plusieurs principes fondamentaux :

- Un socle fermé abrite le stationnement automobile. Le premier niveau habité est donc à R+1 : cette disposition permet de multiplier les échappées visuelles et donc les vues de qualité.
- Des balcons loggias sont offerts à chacun des logements : ouverts sur un espace paysagé, ils compensent ainsi l'absence de jardin.
- Tous les logements sont traversants, desservis par une passerelle ouverte. Cette conception offre une grande qualité d'usage et limite notamment la vacuité des parties communes closes et peu éclairées.

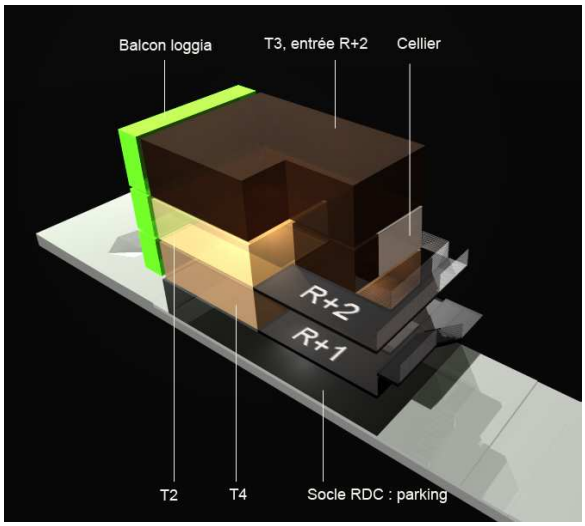

L'organisation du bâtiment d'intermédiaires est la suivante : Au R+1, se trouvent des typologies T4. Au R+2, on accède aux T2 et aux entrées des T3 ; ces derniers se développant en R+3.

Les surfaces habitables de l'ensemble des logements sont raisonnables et maîtrisées ; elles permettent ainsi aux ménages modestes ou jeunes de profiter d'une qualité de vie optimale.

Matériaux et couleurs des constructions

L'organisation des logements se traduit en extérieur par une articulation de volumes simples et un choix restreint des matériaux. Deux finitions sont utilisés et déclinés sur l'ensemble de notre projet.

Nous allions le béton blanc, qui appuie les lames verticales des logements et le socle du bâtiment d'intermédiaires, au béton matricé de couleur (de deux teintes différentes).

Les bétons matricés de couleur offriront des respirations plus chaleureuses dans le jeu des volumes.

L'ensemble des menuiseries bois-aluminium sera de teinte grise anthracite, ce qui viendra souligner les percements.

Les vitrages donnant dans des pièces d'eau auront un traitement de verre sablé pour préserver l'intimité des occupants.

Enjeux environnementaux

Toutes les toitures terrasses sont végétalisées, ce qui participe à la protection de l'environnement par la rétention des eaux pluviales : la thermo-évaporation améliore la Température Intérieure de Confort (Tic) d'été. Elle renforce le confort pour l'homme en améliorant le bilan thermique et augmente la durée de vie de l'étanchéité.

Les eaux pluviales de toiture seront récupérées dans des cuves enterrées. Après être filtrée, stockée, l'eau sera utilisée pour l'arrosage des jardins, l'alimentation des chasses d'eau des WC, le lavage des sols, des véhicules, ….

L'ensemble des façades des bâtiments sera au minimum d'un niveau inférieure ou égale à 32 dB(A). Les mitoyens entre logements sont particulièrement étudiés.
Par ailleurs, dans chaque garages ou boxes, sera installé un pré-équipement de charge 380 V triphasé pour des véhicules silencieux (scooters, vélos et automobiles électriques).

Les baies ont été dimensionnées au maximum des possibilités offertes, compte tenu de la contrainte prioritaire donnée par la déperdition thermique des surfaces vitrées. Les surfaces de baies sont proches du ratio 1/6ème de la surface habitable.

L'utilisation des énergies renouvelables est favorisée en mettant en place des panneaux solaire photovoltaïques et des panneaux solaires pour produire la majorité des besoins d'eau chaude sanitaire grâce à un chauffe-eau solaire individuel (ECS).

Le chauffe eau ainsi que la chaudière murale individuelle gaz à condensation (pour les logements individuels) sont intégrés dans un local technique muni de parois acoustiques performantes.

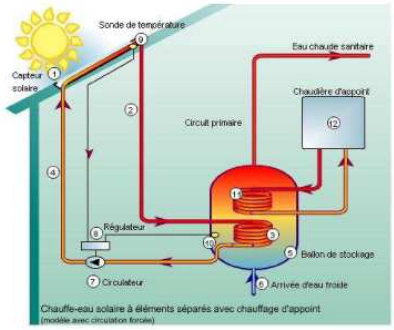

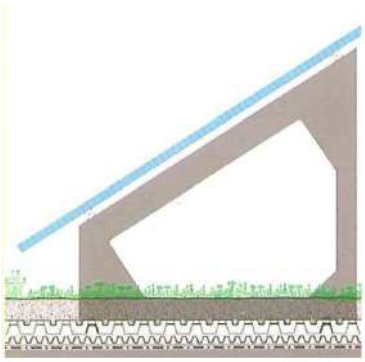

Implantation, organisation, composition des modules sur un site existant

Ce concept a été proposé d'être implanté sur un site existant. Le terrain choisi se situe au Havre dans un secteur péri-urbain. Sur ce site, la ville du Havre a souhaité développer un concept d'éco-quartier. Ce dernier est le symbole d'une évolution en profondeur de la société, pour un urbanisme et un style de vie durable.

Nous avons suivi une logique rigoureuse pour implanter les bâtiments et groupes de bâtiments sur la parcelle :

1. Nous proposons d'implanter les groupes de maisons individuelles en bande en limite Nord, Sud et Est.

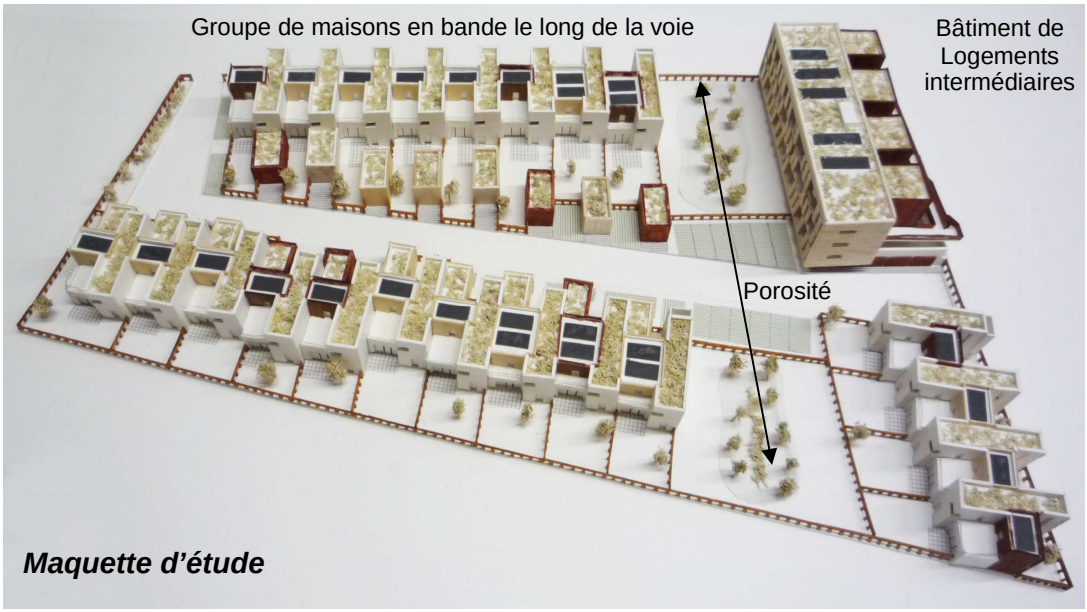

Maquette d'étude

2. A l'angle Nord-Est de la parcelle faisant face au carrefour, il nous a semblé pertinent d'implanter le bâtiment de logements intermédiaires.
   Le volume général de ce bâtiment à R+3 et ses spécificités architecturales donnera un véritable sens urbain au carrefour.

3. Enfin, nous avons veillé à proposer des porosités depuis le domaine public vers le cœur d'îlot : ces ruptures dans le bâti permettront d'articuler les volumes les uns avec les autres et garantiront le maintien d'une échelle domestique et d'un environnement vert...

   L'utilisation de deux teintes de béton lasuré et l'implantation décalée des modules de maisons et garages vient rythmer le linéaire de façade

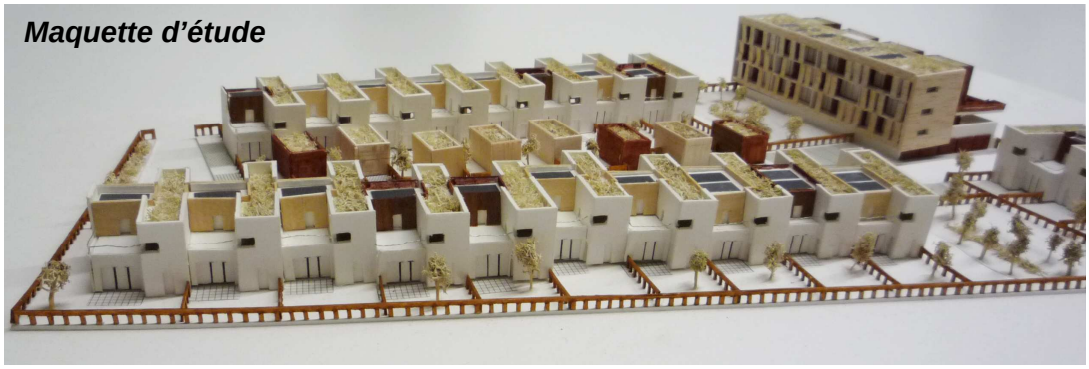

De plus, le fait que la voie interne – espace public partagé et protégé – ne soit pas perpendiculaire aux parcelles des maisons au Nord vient casser l'effet d'alignement qu'il y aurait pu y avoir et rythmer l'ensemble de façon harmonieuse.

Cette voie de desserte interne permet l'accès véhicule à toutes les maisons et aux logements intermédiaires et elle participera à créer un environnement protégé pour les familles.

Les entrées piétonnes de la parcelle s'effectuent en deux points : à chaque extrémité du cheminement piéton se trouvant le long de la voie carrossable.

Nous avons cherché à qualifier l'environnement par la conjugaison du **minéral** et du **végétal**.

L'organisation générale de notre projet permet d'établir un dialogue fort entre le bâti et l'espace libre : les noues, les alignements d'arbres, les jardins…. sont autant d'espaces «en creux» permettant de qualifier et de révéler le bâti…

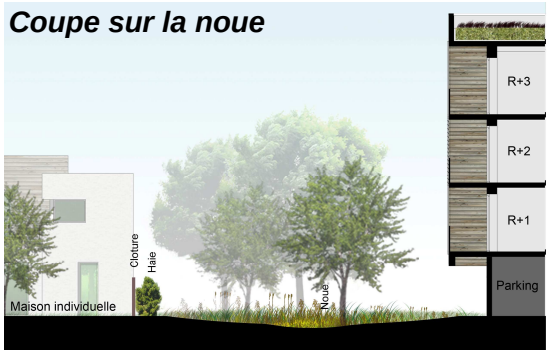

La noue aura pour but principal d'assurer le traitement des eaux par infiltration de ruissellement de la parcelle.

De surcroît, afin d'infiltrer les eaux pluviales et ainsi de limiter les zones imperméables du site, tous les accès au garage sont traités avec des pavés drainants et les places de stationnement extérieures avec des pavés drainants à joints engazonnés.